67e Année. T. 134. N° 47-48 19-26 Novembre 1950

LE

PROGRÈS AGRICOLE

ET VITICOLE

« Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès Agricole et Viticole* et comme le *Messager agricole* qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. »

Henri Baudrillart, Membre de l'Institut. — *Populations agricoles de la France* (Midi). Paris 1893, p. 270.

2 7 DEC. 1950

Direction et Administration : 1bis, rue de Verdun. - MONTPELLIER

DIRECTION

G. BUCHET J. BRANAS

COMITÉ DE RÉDACTION

L. ALABOUVETTE R. LACOMBE J. MILHAU E. NÈGRE

AVEC LE CONCOURS

de Professeurs de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier, de Directeurs des Services agricoles
de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques
et d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

Secrétaire général : E. DE GRULLY, Ingénieur agricole

LE PROGRES AGRICOLE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

ET FORME PAR AN
2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

UN AN : FRANCE : 900 Frs — PAYS ÉTRANGERS : 1200 Frs

LE NUMÉRO : 40 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE : 30 FRANCS

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS,
les ABONNEMENTS, et les ANNONCES

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

1 BIS, RUE DE VERDUN -- MONTPELLIER

C.C.P. 1786 MONTPELLIER TÉLÉPH. 59-76

Agriculteurs, Vignerons, Forestiers...

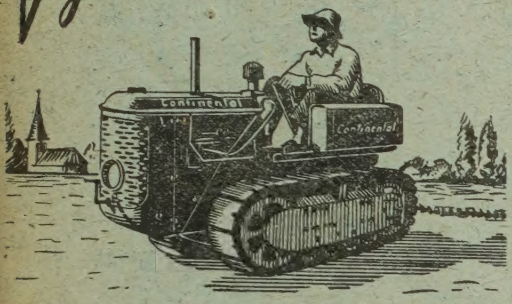

SEULE LA "CHENILLE" PEUT TOUT FAIRE.
POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE GAMME COMPLÈTE DE TRACTEURS A CHENILLE

EN SÉRIES

Le NOUVEAU CB 25 à essence le plus petit VIGNERON à chenilles 0m85 à 1m HORS TOUT

CB 70 70 CV Diesel tracteur des grandes exploitations agricoles-forestières travaux publics

CD 40 40 CV Diesel rentable dans toute exploitation, ferme grand vignoble 1m15 à 1m56 HORS TOUT

CP 60 60 CV Diesel tracteur universel pour tous travaux agricoles 1m86 HORS TOUT

MODÈLE A VOIES INTERCHANGEABLES

Continental

- ★ **ROBUSTESSE** des aciers et montages. Moteurs réputés.
- ★ **MANIABILITÉ :** 5 vitesses AVT., une marche arrière AR., direction positive à différentiel commandé.
- ★ **ÉCONOMIE** - meilleurs prix de série - plus faible prix de revient de l'effort de traction.
- ★ **SÉCURITÉ** garantie de la marque française CONTINENTAL. Pièces détachées à volonté. Agents près de vous.

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION GRATUITE A NOS AGENTS

ÉTABLISSEMENTS RICHARD FRÈRES
19, Rue du Bourbonnais, LYON-VAISE (Rhône). Tél. Burdeau 75-53 et la suite

Pour vos plantations,
Pour votre satisfaction,

MACLET-BOTTON

VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS (Rhône)

(51e ANNÉE)

LES MEILLEURES D'HYBRIDES :

SEIBEL, SEYVE-VILLARD, BURDIN, LANDOT, RAVAT, ETC.

RACINÉS ET GREFFÉS :

VIGNES de table et de cuve : Gamay Beaujolais, Pinot, Chardonnay, etc.

Analyse calcimétrique - Conseils "Viticulture Nouvelle", éditions 1938 et 1950 illustrées N° 8 A et tarif contre 4 timbres de 15 frs.

Pour vos prochaines plantations

Consultez les Pépinières

Hyacinthe RAYMOND Fils

CARPENTRAS (Vaucluse)

73 ANNÉES D'EXISTENCE

Pépinières Fruitières et Viticoles

Paul POINT

BEAUREPAIRE (Isère)

Arbres Fruitiers, Forestiers et d'Agrément
Collection des meilleures variétés d'hybrides racinés et greffés

VINIFÉRAS DE CUVE ET DE TABLE

Hybrides greffés sur les meilleurs porte greffes
5 BB — 161-49 — 8 B — Lot — 3.309

Racinés de Vignes américaines, franco-américaines

Bois de greffages toutes variétés :
Lot, 3309, 101-14, 420-A, Téléki, Riparia, Viala

:: PRIX COURANT SUR DEMANDE ::

A VENDRE Motocult. rodage outill. div. T.P.R. Pourpre, à Lauris (Vse).

PÉPINIÈRES LARGILLIER-SEIBEL

Route de Marseille — MONTÉLIMAR (Drôme)

Choix **d'Hybrides Producteurs Directs** rigoureusement limité aux quelques variétés dont la culture est sûre en particulier

SEIBEL 7053 « l'Hybride de sécurité » CONVIENT POUR LES **REMPLACEMENTS,** et les meilleurs **Couderc, Seyve-Villard, etc...**

Ets PERA FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 francs

FLORENSAC (HÉRAULT)

Matériel Vinicole moderne

INSTALLATIONS DE CAVES COOPÉRATIVES et PARTICULIÈRES

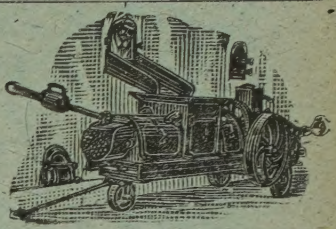

(Déposée France et Etranger)

Pressoirs « Minibourbes »

ARD. DIESEL. 24 cv. largeur 0m 72 et 0m 78

VITICHENILLE 10/20 largeur 0m 66

Incomparables pour la **viticulture** font leurs preuves **depuis 20 ans**

Type NORMAL (chenilles seules)
Type MIXTE (chenilles et pneus)

BAUCHET-TRACTEURS - 1, rue Jeanne-d'Arc, LYON

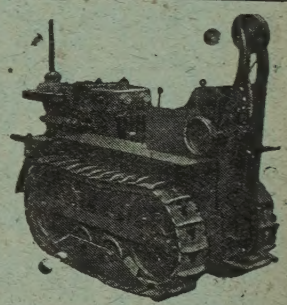

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche représentants, revendeurs locaux, pour vente de Batteuses, Trieurs, Machines à traire. — *Ecrire Journal qui transmettra.*

SOUFRE TRITURÉ VENTILE

99 o/o de soufre à l'état libre

LE SOUFRE FRANÇAIS

de la

SOCIÉTE LANGUEDOCIENNE DE RECHERCHES
ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES
10, avenue George-V. — PARIS (8e)

TOUTES VARIÉTES
VIGNES - ARBRES
Jeunes plants - Rosiers - Noyers greffés
PÉPINIÈRES **LEPAGE** & Cie
58e ANNÉE
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ANGERS (M.-&-L.)
Représentants demandés
TÉLÉPH. 40-27

le plus puissant produit de nettoyage
TONILINE
le gardien de la futaille.
Laboratoires LUGDUNUM, 5, cours d'Herbouville, LYON

AGENTS RÉGIONAUX
à PERPIGNAN : PAN, 29, Av. du Général Leclerc ;
à BORDEAUX : TAM, 137 *bis*, Cours de la Marne ;
à AVIGNON : SAP, La Murette.

POUDREUSES
SOUFREUSES

SUPER
PROCALL
PORTATIVE

S. A. E. A. C.
177, r. de Courcelles
PARIS (17e)

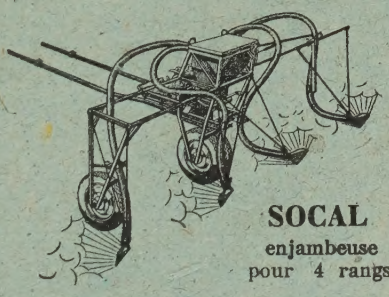

SOCAL
enjambeuse
pour 4 rangs

MATÉRIEL DE VINIFICATION
"L'INCOMPARABLE"
Breveté S.G.D.G. France et Etranger
Fondés en 1825
FONDÉS EN 1825
SERRADO
Pompes à vendange
Fouloirspompes
St-THIBÉRY (Hlt)

Comme avant-guerre
PHOSAMO
ENGRAIS COMPLET *entièrement obtenu par combinaison chimique*
et NON *par simple mélange*
MAXIMUM de RENDEMENT à DÉPENSE ÉGALE
Cie BORDELAISE
capital : 350 millions
USINES : SÈTE - BORDEAUX - NANTES - ROUEN
Agence du Sud-Est : *AVIGNON*

LES GRANDES PÉPINIÈRES DU SUD-EST
CARPENTRAS (Vaucluse)
Les plus beaux plants de vigne à la source de production
PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS — PLANTS RACINÉS
BOUTURES — PRODUCTEURS DIRECTS
ALGER, *anciennement 1, rue de Mulhouse,* transféré, 5. rue Sadi-Carnot.
TUNIS, 16, rue d'Angleterre. ORAN, 3, rue Alfred de-Musset. RABAT, 105, rue de la Marne

TONOL
DÉPIQUE, DÉROUGIT
DÉSINFECTE LES FÛTS
SAFAC. 177 R. de Courcelles-PARIS

QUANTITÉ & QUALITÉ

Syndicat Professionnel
de l'industrie des Engrais azotés

Bureau de renseignements
agricoles

6, Boul. de l'Observatoire - Montpellier - Tél. 70-23

l'engrais qui paie...

LA LITTORALE

BÉZIERS

67me Année — Nos 47-48 19 26 Novembre 1950

LE PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

Jules Milhau. — Une enquête par sondage dans la viticulture méridionale. 319
J. Branas. — Le Rôsaki en Crête. 326
F. Boulay. — Vers un nouveau mode de plantation des vignes greffées. . 330
Marcout, Artozoul, Fallot et **Valat.** — Travaux de la Section de Sélection et de contrôle des bois et plants de vignes en 1949 *(suite)*. 331
Questions diverses. — **V. C.** Au sujet des potasses de Dax. 336
Bibliographie. — (Aux annonces).
Informations. — A l'Office international du Vin. — Les travaux de l'Aca-
Informations. — A l'Office international du Vin. — Beaujolais (Fleurie).
— Fabrication de piquettes. — Concours du nitrate de soude du chili. 336
Bulletin commercial.
Observations météorologiques.

CHRONIQUE

Une Enquête par sondage dans la Viticulture méridionale

Les enquêtes par sondage souvent emloyées aux Etats-Unis dans les domaines les plus divers n'ont été que rarement pratiquées en France et, en particulier, dans le domaine agricole, peu de sondages ont été menés à bonne fin.

Cependant, une enquête de cette nature a été mise en œuvre pour connaître aussi exactement que possible les structures de la viticulture méridionale, et cette enquête — qui n'est pas encore terminée — s'est développée progressivement, portant sur l'ensemble des trois départements gros producteurs : Hérault, Aude, Gard.

Nous nous proposons, dans cette brève note, de marquer le point de départ de cet important travail d'analyse, de rappeler très sommairement les principes et les discussions théoriques qui sont à la base de la méthode ; enfin, de donner quelques indications sur la réalisation pratique de l'enquête et sur les résultats acquis à ce jour.

Disons tout de suite que ces résultats nous paraissent fort encourageants, et l'enquête du « Midi viticole » nous semble présenter un intérêt certain tant par son aspect méthodologique que par les connaissances positives qu'elle nous permet d'obtenir.

I. — Les origines de l'enquête viticole.

Il est à peine utile de rappeler la place que tient le marché viticole dans l'économie française. En valeur, la production de vin vient au deuxième rang des récoltes nationales, après le blé ; ainsi, en 1938, la valeur du vin produit dans notre pays est estimée à une dizaine de milliards de francs, contre 16 milliards pour le blé.

De plus, le marché du vin est intéressant par ses caractéristiques économiques : non seulement, il s'agit d'un marché important, mais aussi d'un marché atomistique et concurrentiel sur lequel les mécanismes classiques ont souvent joué très librement. En effet, l'offre est due à des centaines de milliers de producteurs, pour lesquels l'observation d'un mot d'ordre syndical est pratiquement impossible (on compte 1.400.000 déclarations de récolte). De leur côté, les consommateurs sont bien plus nombreux encore et bien moins organisés que les producteurs. En dépit des textes régissant le matché du vin, on peut noter que ce marché a connu de longues périodes de liberté commerciale (par exemple 1920-1931).

Depuis 1947, le prix du vin est libre, et l'application de certaines dispositions du statut viticole n'a guère empêché la loi de l'offre et de la demande de jouer.

Nous en avons la présente illustration dans les événements de ce jour, où les dispositions prises par les pouvoirs publics à la demande des associations viticoles s'écroulent comme des châteaux de cartes au grand ébahissement de leurs promoteurs (1). La poussée de l'offre emporte les frêles barrages qu'on avait voulu apposer à l'effondrement des cours.

Le marché français du vin présente encore un intérêt pour l'économiste, car il forme un marché clos.

La France n'exporte guère de vin et en produit assez pour ses propres besoins. Le marché français du vin, à l'abri des frontières douanières, est bien isolé de la conjoncture internationale.

Enfin, dernier trait spécifique, le marché viticole français est extrêmement fluctuant. D'une année à l'autre, l'offre enregistre des variations considérables qui se répercutent par les fluctuations de prix de sens inverse et proportionnellement plus fortes.

Le marché du vin, comme tous les marchés inélastiques, vérifie la loi de King ; pour les viticulteurs pris dans leur ensemble, les bonnes récoltes font les mauvaises recettes.

On a pu dire très justement que la viticulture était un jeu de hasard, et il semble bien que cette particularité marque profondément le comportement psychologique du monde viticole.

Cependant, le monde viticole est assez mal connu : beaucoup de nos compatriotes, non seulement ignorent tout des techniques de la vigne et du vin, mais encore partagent des idées erronées sur les structures de notre économie viticole. On croit communément que la viticulture

(1) Le plan Bonave prévoyait un prix plancher de 360 francs pour le degré-hecto 1950. Au 15 septembre, on ne trouve pas preneur à 290, et on peut se demander si le recul est terminé.

française se caractérise par la grande propriété, ce qui est inexact. On croit également que les régions de monoculture viticole, comme le département de l'Hérault, sont des régions riches, ce qui est faux. Les régions viticoles sont des régions à revenus très inégalement répartis et surtout des régions à revenus très fluctuants, ce qui est tout différent.

Même les personnes les mieux informées du problème viticole se rendent compte que beaucoup de problèmes sont mal connus. On s'est demandé, par exemple, quel était l'âge moyen des vignes françaises, car l'avenir de la production dépend, dans une certaine mesure, de la forme actuelle de la pyramide des âges du vignoble. La question est, pour l'instant, sans réponse.

On s'est aussi demandé quelle était la possibilité d'extension du machinisme viticole. En d'autres termes, dans l'hypothèse d'une motorisation intégrale de la viticulture, combien faudrait-il fabriquer de tracteurs ? 500 ou 20.000 ? Les constructeurs se sont trouvés devant une grave inconnue qui a justifié, de leur part, beaucoup d'hésitations.

Ainsi est née l'idée d'une vaste enquête méthodique portant sur les structures du vignoble méridional, du Rhône aux Pyrénées.

II. — Les enquêtes par sondage en milieu agricole.

Tout le monde connaît le principe des enquêtes par sondage.

Quand on se trouve en présence d'une population trop nombreuse, il est pratiquement impossible de faire porter une enquête sur toutes les unités de cette population. On peut tourner la difficulté par un sondage : la méthode consiste à construire un échantillon représentant, par exemple, 1 ou 2 % de l'ensemble. Cet échantillon doit être semblable à la population globale dont il représente une réduction homothétique. Il sera alors possible d'étudier cet échantillon plus maniable, en quelque sorte, « au microscope » ; il suffira ensuite de généraliser les observations qu'on a pu faire à son sujet.

Cette méthode soulève de nombreuses difficultés théoriques et pratiques. Ainsi, la confection d'un échantillon parfaitement semblable à l'ensemble étudié exige une technique statistique que possèdent seuls les statisticiens professionnels. Il y a plus : la théorie mathématique qui est à la base des sondages suppose, dans ses hypothèses fondamentales, l'identité de tous les éléments de la population analysée (toutes les boules de l'urne sont identiques, à la couleur près). Il paraît donc bien audacieux d'appliquer le sondage à une population d'exploitations agricoles, car on est fort loin des conditions théoriques qui sont à la base de la méthode.

Ces objections sont sans doute sérieuses ; nous verrons cependant qu'elles ne paraissent pas absolument décisives.

En supposant que les difficultés de principe que nous venons d'évoquer aient été surmontées, par exemple, en admettant que, sur un ensemble de 150.000 exploitations viticoles, on a pu constituer un échantillon semblable en retenant 2.000 d'entre elles, il faut ensuite procéder à l'étude de cet échantillon. C'est la deuxième phase de l'enquête ; elle ne relève plus de la technique statistique, mais de la

science de l'interview ; la difficulté n'est plus mathématique, elle devient surtout psychologique.

En effet, pour chacune des exploitations retenues dans l'échantillon, il faudra obtenir les réponses précises à un questionnaire, plus ou moins compliqué. Tous ceux qui sont familiarisés avec le monde paysan savent quelles méfiances l'enquêteur devra surmonter. C'est une œuvre qui n'est pourtant pas impossible, ainsi que le prouvent les résultats obtenus dans le Midi viticole.

III. — La réalisation technique de l'enquête viticole.

L'enquête par sondage, actuellement en cours dans le Midi viticole, a pu être jusqu'ici menée à bien, grâce à une large collaboration dont nous ne saurions trop nous réjouir. La Direction régionale de la statistique a exécuté la partie statistique du travail, et, de plus, a assuré l'exploitation mécanographique des documents : les théoriciens et les chercheurs (professeurs à l'Université ou à l'Ecole nationale d'Agriculture) ont été consultés à plusieurs reprises. Enfin, les Directions des Services agricoles et les associations professionnelles (mutualité, coopération, etc...) ont prêté leur concours le plus actif aux enquêteurs.

Pour le département de l'Hérault, un échantillon comprenant 900 exploitations, réparties dans 37 communes, a été étudié au moyen d'un questionnaire très fouillé dont on trouvera un modèle en annexe.

Les questionnaires furent mis en place vers la fin de l'année 1948.

Dans chaque commune enquêtée, les exploitations retenues avaient été tirées au sort, et l'enquête était dirigée par un responsable local : tantôt le président de la coopérative, tantôt le secrétaire de mairie ou l'instituteur, parfois le maire lui-même.

Tous les questionnaires furent rassemblés au cours de 1949 et la Direction régionale de la statistique entreprit leur exploitation mécanographique selon les directives des techniciens et des chercheurs, préalablement consultés. A ce jour, cette exploitation est terminée et elle se traduit par un nombre impressionnant de tableaux numériques qui seront prochainement publiés et que chaque spécialiste pourra consulter.

L'enquête dans l'Aude fut mise en place un an plus tard, c'est-à-dire vers la fin de 1949 ; elle fut rapidement menée à bien, grâce à une équipe d'instituteurs ruraux que l'Inspection académique a pu détacher dans ce département auprès de la Direction des Services agricoles, expérience qui mériterait d'être généralisée. Dès le mois de juin 1950, tous les questionnaires de l'Aude (600 répartis dans 40 communes) étaient rassemblés et leur exploitation commençait aussitôt.

Dans le Gard, l'enquête a été mise en train au début de 1950 ; c'est la Direction des Services agricoles, par ses ingénieurs, qui s'est chargée de la partie la plus considérable du travail. Notons que quelques étudiants de la Faculté de droit, quelques présidents de mutuelles locales ou de coopératives agricoles ont prêté leur concours.

Au 15 septembre 1950, presque tous les questionnaires sont rentrés et leur exploitation commence.

Nous projetons d'étendre l'enquête, en 1951, au département des Pyrénées-Orientales pour compléter ainsi la série des quatre gros producteurs.

IV. — Les premiers résultats acquis.

Nous espérons que les résultats généraux de l'enquête seront publiés ; encore faudra-t-il assurer le financement fort lourd d'une telle publication, car il s'agit, répétons-le, d'un nombre considérable de statistiques et de tableaux.

Pour l'instant, nous disposons des chiffres concernant le département de l'Hérault ; ces premiers résultats, quoique fragmentaires, nous permettent de faire les observations suivantes :

Tout d'abord, il convient de noter que l'enquête par sondage donne des résultats satisfaisants. En effet, pour les données que nous pouvons contrôler (comme la surface du vignoble ou la production moyenne), nous constatons qu'il existe un accord très convenable entre les chiffres résultant du sondage et ceux que nous connaissons avec certitude par d'autres méthodes. Par exemple, la surface calculée par le statisticien ne s'écarte que de 12 % de la surface déclarée ; de même, la récolte calculée s'écarte environ de 10 % de la récolte déclarée.

L'expérience révèle donc une erreur qui est importante certes, mais pas au point d'enlever toute signification à l'extrapolation et de nous faire conclure à la vanité de notre travail.

Nous pouvons donc demander à l'enquête de nous éclairer sur un certain nombre de points que nous ignorons.

Ces observations nous inclineraient à penser qu'une méthode de recherche logiquement critiquable peut cependant se montrer efficace pour faire avancer la connaissance. Sous les réserves précédentes, voici, à titre d'exemple, un tableau pris au hasard ; c'est celui qui nous donne la pyramide des âges du vignoble héraultais.

REPARTITION DES SUPERFICIES EN VIGNE SUIVANT L'ANNEE DE PLANTATION DES PARCELLES

(Ensemble du département)

RÉSULTATS PONDERÉS

ANNÉE DE PLANTATION DES PARCELLES	SUPERFICIES EN HECTARES	%
Avant 1903	74.781,76	37,10
De 1903 inclus à 1907 inclus	14.737,71	7,31
De 1908 — 1914 —	25.184,95	12,50
De 1915 — 1919 —	6.946,55	3,45
De 1920 — 1931 —	43.867,86	21,76
De 1932 — 1936 —	10 463,43	5,19
De 1937 — 1939 —	6.170,84	3,06
De 1940 — 1945 —	5.240,80	2,60
1946-1947-1948	12.130,82	6,02
Sans réponse	2.029,74	1,01
TOTAL	201.554,46 (1)	100,

(1) Ce chiffre résultant de l'extrapolation est un peu plus élevé que celui des superficies déclarées par les viticulteurs.

Page 1 du questionnaire : chaque ligne est relative à une parcelle de vigne.

Type:

Commune.....

Exploitant : { Nom.....
Date de naissance...
Lieu de naissance....

VIGNOBLE

CADASTRE		SUPERFICIE		Date plantation	Cépages dominants (2 au maximum)	Porte-greffes dominants (2 au maximum	Ecartement des ceps (en centimètres)		Présence court noué (quelques pieds — de 10 % + de 10 %	Eloignement du Village ou du chai (en mètres)	Tracteur vigneron (Oui, non)	ANNÉE de sinistre supérieur à 50 %		Ne rien écrire dans cette colonne
Section	N°	Ha.	a.				Sur la ligne	Entre les lignes				Gelée	Grêle	

On voit tout de suite que plus d'un tiers du vignoble héraultais a un demi-siècle d'existence ; une étude plus approfondie des tableaux nous apprendrait que les régions des coteaux ont davantage de vignes vieilles que les régions des plaines. L'effort de renouvellement a été plus considérable ici que là.

D'autres tableaux nous renseignent sur le degré du parcellisme, sur la dimension des exploitations, sur l'éloignement des parcelles au village, sur l'écartement des ceps, sur la distribution des porte-greffes et des cépages, sur le développement du court-noué, etc..., etc...

La page du questionnaire consacrée au rendement nous permet d'étudier la dispersiion des rendements dans le temps et dans l'espace : il serait donc possible de calculer la prime équitable que devraient payer les exploitations dans le cas d'une assurance-récolte.

Une autre page du questionnaire nous éclaire sur les travaux des vendanges : nous pouvons connaître le coût de la cueillette en heures de travail et suivre la variation de ce coût en fonction des rendements, du parcellisme, de la dimension des exploitations, etc... Nous pouvons aussi connaître les déplacements de main-d'œuvre saisonnière exigée par la vendange, etc...

Au total, nous sommes en présence d'une mine extraordinairement riche en renseignements qui nous permettra de mieux connaître le monde viticole et de mieux comprendre ses problèmes.

Conclusion

En résumé, notre enquête par sondage nous donne déjà un certain nombre d'enseignements.

1° La méthode des sondages peut s'appliquer utilement aux vastes ensembles du monde agricole, mais le maniement de cet instrument délicat, pour être efficace, doit mettre en œuvre une collaboration étroite et coordonnée entre les statisticiens officiels, les chercheurs désintéressés, les Services agricoles et les organisations professionnelles.

2° Pour obtenir les réponses aux questionnaires d'un sondage, les équipes d'enquêteurs les plus homogènes paraissent les meilleures. L'exemple de l'Aude semble probant à ce sujet : l'équipe des instituteurs ruraux de ce département a travaillé avec plus de rapidité, semble-t-il, que les équipes voisines.

3° On peut penser que la même méthode pourrait être employée pour étudier d'autres régions, ou résoudre d'autres problèmes, conditions techniques ou sociologiques du monde rural par exemple.

Jules Milhau,
professeur à la Faculté de droit
et à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier.

LE ROSAKI[1] EN CRÊTE

L'homme et la terre forment une association efficace dont il est réconfortant de rencontrer de multiples exemples. Nulle part, peut-être,

FIG. 1

FIG. 2

(1) Rosaki selon l'usage français ; Rhazaki selon B. Krimbas.

mieux qu'en Crête on ne perçoit les bienfaits de l'alliance immémoriale faute de laquelle le premier n'est qu'un nomade à l'existence incertaine et la seconde un socle inhospitalier.

Fig. 3

Fig. 4

La vieille terre minoenne nourrit une population accueillante et vive dont le labeur paysan connait de véritables réussites. C'est dans les vallées des montagnes de la grande île que les traditions ont gardé toute leur pureté ancestrale.

Les trois personnages ci-contre (fig. 1) sont parents par l'attitude et par l'expression, sinon par le costume, d'un trio de vignerons de notre pays ou d'un autre pays. Et qui ne découvrirait dans le regard et dans

l'attitude du vieillard (fig. 2) la curiosité ironique de tous les paysans du monde.

La figure 3 est une vue de la vallée d'Archanès centre de culture actif du Rosaki, cépage de table blanc répandu sous diverses dénominations en Grèce, en Asie mineure, en Turquie, en Bulgarie, en Italie et en

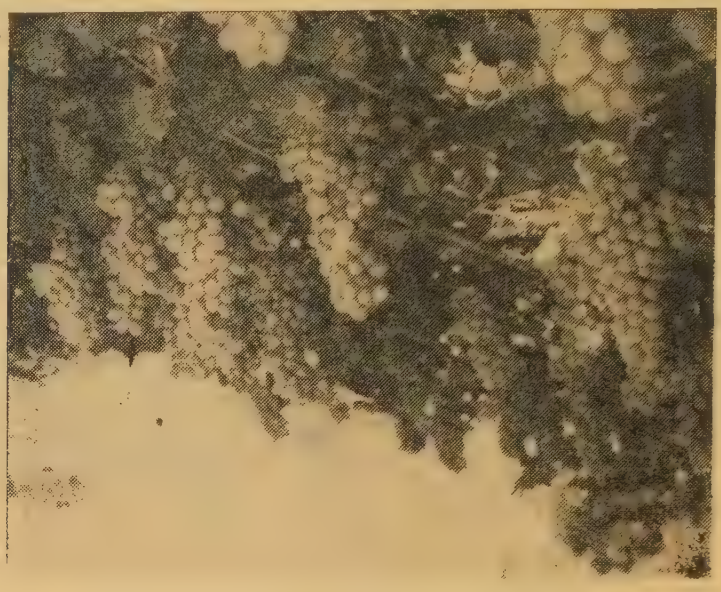

Fig. 5

Fig. 6

France même, sous son nom d'origine ou sous la dénomination de Dattier de Beyrouth.

Les versants de la vallée sont plantés d'oliviers dont les frondaisons brillantes et souples n'ont pas en Grèce cette grise et sévère matité qui

attriste un peu nos paysages languedociens et provençaux. Le fond de la vallée porte des vignes qui semblent de vastes prairies lorsqu'elles sont vues de haut, comme sur la figure, alors qu'elles sont, en réalité, conduites en treilles élevées de 1 m. 80 environ ; les tâches claires sont de jeunes vignes.

La figure 4 montre une vigne adulte de Rosaki ; la tige est élevée le long d'un échalas et la végétation, soutenue par des fils et des traverses — comme cela était autrefois le cas en France dans les Basses-Pyrénées forme une voûte sous laquelle il est possible de circuler.

Fig. 7

Fig. 8

La densité de plantation dépasse 4.000 (1,50 × 1,50) ; les vignes ne sont pas greffées, car il n'y a pas de phylloxéra en Crête ; il n'y avait pas de dégâts de mildiou en 1950 ; l'oïdium paraît être aisément combattu.

Les grappes superbes, pendent à l'ombre de la végétation ; la figure 5 donne une idée de leur taille et de leur nombre ; la production atteint 300 quintaux à l'hectare dont les 4/5 conviennent pour l'exportation et sont payées au producteur 25 fr. le kgr. environ ; les vignes sont entourées de clôtures rébarbatives.

On note une tendance à la modernisation du palissage par l'emploi de piquets en fer et d'un dispositif horizontal de fils de fer.

La dégénérescence infectieuse existe sur des pieds isolés ; elle a été observée sous cette forme dans une jeune plantation : nanisme, défor

mations foliaires, mosaïque. On a peut-être ainsi une image de l'état sanitaire de notre vignoble avant l'invasion phylloxérique. Si celle-ci se produisait en Crête ces rares individus dégénérés pourraient être des foyers d'extension de la maladie : les choses pourraient être vues ainsi, mais une étude plus approfondie est nécessaire.

La récolte est transportée dans des caisses à dos de mulet ; la figure 6 montre la charge d'un animal de bât. Centralisées dans les villages, les caisses sont transportées à Herakleion et déchargées (fig. 7) ; les grappes sont triées, ciselées et emballées (fig. 8).

Des bateaux les emmènent vers l'Angleterre.

J. Branas.

VERS UN NOUVEAU MODE DE PLANTATION DES VIGNES GREFFÉES

Les résultats que nous avons obtenus en pépinière avec la greffe « R. P. » nous ont amené à penser qu'il serait sans doute possible de planter directement au vignoble, moyennant certaines précautions, des greffés « R. P. » et d'obtenir par ce système des résultats comparables à ceux que donne la plantation de greffés-soudés de un an.

Point n'est besoin d'insister sur l'intérêt que présenterait ce procédé s'il donnait ce que nous croyons pouvoir en attendre. Le stade pépinière étant supprimé la question si capitale du pourcentage de réussite n'entrant plus en ligne de compte le prix de revient du plant se limiterait au prix de la matière première : raciné et greffon et à la fabrication du greffé « R. P. ».

Pour prendre un exemple, en ce printemps 1950, alors qu'un greffé-soudé sur sujets courants vaut de 24 à 25 fr. un greffé « R. P. » prêt à planter reviendrait à son fabricant à 8 fr. environ ? Pour les greffés sur 161-49 et Téléki la différence est moins sensible du fait du prix élevé des racinés, mais elle serait tout de même de l'ordre de 100 %. Pour les 41 B., il est difficile de préciser, car les cours en cette variété aussi bien pour les boutures greffables que pour les greffés et les racinés sont déséquilibrés.

Le plant « R. P. » destiné à la mise en place directe au vignoble est fait suivant la technique exposée dans notre première note. Il est essentiel que le greffon soit taillé le plus près possible de l'œil. A ce point de vue il y aurait croyons-nous intérêt à généraliser la pratique du greffon taillé « à l'envers » qui permet de rapprocher sensiblement l'œil du sujet. La pratique nous a montré que la soudure est toujours meilleure avec un greffon biseauté « à l'envers » qu'avec le greffon biseauté normalement. Nous n'avons pas dégagé la raison théorique de ce résultat, mais le fait est là.

Nous pensons qu'il est préférable de ne pas raccourcir trop les racines d'un plant destiné à la mise en place directe au vignoble en d'autres termes que la plantation à la pioche ou à la bèche est préférable à celle faite au plantoir ou à la fourchette. La présence des racines

AUJOURD'HUI

1 PRESSOIR **SUPERCONTINU** NECTAR **= 3** PRESSOIRS **HYDRAULIQUES** DE 1m 20

DONNE LA MÊME QUALITÉ
ÉCONOMISE LA MAIN D'ŒUVRE
COUTE 3 FOIS MOINS CHER

LE PRESSOIR

" SUPERCONTINU Nectar "

MABILLE

« LE PRESSOIR DE L'AVENIR »

Notices, Références, Franco sur demande **PRESSOIRS MABILLE AMBOISE FRANCE** *R. C. Tours :* 1925 B52

BIBLIOGRAPHIE

A. Chaigneau, délégué du St-Hubert-Club. Illustrations de C. Chaigneau. — **Guide pratique** *des gardes, chasseurs et présidents de Sociétés de chasse*. Un volume 14×19 de 200 pages, nombreux croquis et illustrations, franco : 310 fr. Librairie de *La Maison rustique*, 26, rue Jacob, Paris (6me). C.C.P. Paris 209-39.

Cette deuxième édition groupe une série de résumés des connaissances indispensables aux gardes et aux présidents de Sociétés de chasse. *L'auteur a conservé le côté essentiellement pratique de cet aide-mémoire qui devra figurer entre les mains de tous ceux qui auront la charge de la conduite de la chasse.* Ils y trouveront de nombreux renseignements qui les aideront dans leur tâche. Un chapitre nouveau sur le contrebraconnage de pêche a été ajouté. De nombreux territoires de chasse possédant en même temps un étang ou une rivière dont la pêche est à surveiller.

—•—

E. Jouis, E. Le Graverend et Robert Regnier. — **Les vergers de grand rendement,** un volume cartonné 27×18, de 468 pages, très nombreuses illustrations, franco rec. 1.655 fr. Librairie de *La Maison rustique*, 26, rue Jacob, Paris (6me). C.C.P. Paris 209-39.

L'ouvrage aurait pu être intitulé : *La conduite des vergers en formes libres,* qui répondait mieux au sens de sa rédaction, mais les auteurs ont préféré maintenir son titre qui reflète plus exactement l'esprit dans lequel il a été conçu.

L'époque de transition dans laquelle nous vivons, en attendant que les nouveaux vergers soient en plein rendement, nécessite un développement des connaissances pratiques.

La nouvelle édition comporte un chapitre sur l'association des formes palissées aux formes libres et apporte des précisions sur la fumure, l'aménagement des vergers, les emballages, les appareils et les produits.

La question du pommier y est particulièrement étudiée.

Le livre n'est pas un traité d'arboriculture, mais un guide à la fois scientifique et pratique, qui s'adresse à l'enseignement comme aux producteurs ; *il indique la manière de planter et de conduire le verger pour en obtenir avec le minimum de risques le maximum de rendement,* et constitue en fait une longue préface aux grandes recherches spécialisées que Robert Régnier, directeur de Recherches à l'Institut national de la Recherche agronomique, membre correspondant de l'Académie d'Agriculture, préconise pour gagner la bataille du fruit en France.

sera un peu gênante pour le greffeur, mais le nombre moindre de greffes qu'il est nécessaire de faire pour la plantation d'une surface donnée compense largement cet inconvénient.

Le buttage du plant mis en terre n'est pas nécessaire, mais nous le recommandons pour protéger le greffon avant soudure.

Le sevrage sera fait comme avec les greffés-soudés. Aucun autre soin spécial n'est nécessaire : le procédé est donc très simple.

La greffe « R.F.P. ». — Le souci de rapprocher au maximum du sujet l'œil du greffon, condition essentielle de la soudure d'une greffe nous a amené à substituer à la greffe anglaise la greffe en fente *sans épaulement du greffon*. Aucune machine, à notre connaissance, ne réalise cette greffe, mais son exécution est simple et un ouvrier tant soit peu expérimenté peut fort bien l'exécuter au greffoir.

La technique d'exécution varie avec le calibre du sujet. Pour un gros sujet nous évidons en coin, dans cet évidement le greffon taillé en double biseau est alors introduit. Pour les petits sujets, il suffit de fendre le porte-greffe et d'introduire le greffon doublement biseauté. Dans les deux cas le greffon doit être biseauté de manière à ce que l'œil se trouve, la greffe ajustée, au niveau de la section du porte-greffe ou même plus bas.

On ligature au raphia et le paraffinage est fait sur la ligature. Le plant peut être soit planté immédiatement soit conservé en jauge en attendant sa mise en terre.

E. Boulay,
Ingénieur agricole (M).

TRAVAUX
DE LA SECTION DE SÉLECTION ET DE CONTROLE
DES BOIS ET PLANTS DE VIGNES EN 1949

(suite)

ORIENTATION DU CHOIX DU CÉPAGE SUIVANT LES DIFFÉRENTES ANNÉES

Nous remarquons la reprise des plantations de Rupestris du Lot qui atteignent cette année 100 hectares dont 78 hectares sont établis en Vaucluse; la lutte entreprise contre la commercialisation des sagates n'est certainement pas étrangère à ce fait : si les producteurs ont repris confiance, un premier résultat sera déjà atteint. Les plantations de 5 BB. atteignent en 1950, 91 hectares, ce qui représente 19,8 % des plantations totales de l'année; 40 hectares s'établissent en Vaucluse. Cette variété est préférée cette année au 161-49 C., peut-être parce qu'elle a l'avantage d'avoir en pépinière une meilleure reprise que cette dernière, mais aussi parce que les établissements exportateurs, qui ont expédiés plus de 1.500.000 mètres de 5 BB. à destination de l'Allemagne et de la Suisse, cherchent à s'assurer une production suffisante de boutures greffables. Cependant les plants racinés risquent d'encombrer rapidement le marché.

Les plantations de 44-53 M. atteignent 46 hectares, ce qui représente 9,9 % des plantations totales de l'année; 22 hectares s'établissent en Vaucluse signalons encore une fois sa résistance remarquable à la sécheresse.

Les variétés 3309 C., 161-49 R. accusent une nouvelle diminution; pour la première fois le 110 R. est en régression, certainement à cause des faibles débouchés offerts aux boutures greffables.

La variété SO 4 couvre maintenant 14 hectares; 10 hectares sont établis en 1950.

Le Riparia Gloire est toujours aussi négligé; on sait déjà le tort que lui causent les Bois du Rhône dont il est parlé ailleurs.

Les colonnes rapports Plantations 1944-1949 et 1944-1950 sur plantations préétablies montrent l'essor pris par certaines variétés au cours des quatre dernières années; le 44-53 M., bien qu'il n'occupe que la neuvième place au classement général a vu sa superficie multipliée par 82; le 110 R. ne suit que très loin avec 5,2; le 99 R. est passé de 1,7 en 1949 à 3,9 en 1950.

Les établissements commerciaux n'ont pas poursuivi en 1950 l'effort de plantation entrepris en 1949; les plantations nouvelles sont surtout le fait des producteurs.

Situation géographique des pieds-mères. — Peu de changements sont intervenus depuis l'année précédente; le Var qui a rétrogradé à la onzième place, a été devancé par le Gers et le Tarn-et-Garonne; les organismes coopératifs varois n'ont pas renouvelé leur effort de plantation de 1949.

TABLEAU II
PIEDS-MÈRES D'HYBRIDES PRODUCTEURS
MM. Artozoul, Fallot, Valat

L'immatriculation des parcelles d'hybrides producteurs dont le bois est utilisé pour la multiplication a été poursuivie en 1949. La superficie totale enregistrée est de 841 hectares, 41 ares 2 centiares contre 71 hectares 63 ares 39 centiares en 1948; l'*augmentation* massive de 769 hectares 77 ares 63 centiares semble être due à deux causes :

Surtout à un contrôle devenu plus sévère et à l'*extension* du vignoble d'hybrides producteurs directs.

Importance relative des variétés d'hybrides producteurs

Elle est donnée par le tableau suivant qui présente de grosse différences avec celui publié en 1949 mais ce dernier étant très incomplet on ne peut tirer de conclusions quant à l'augmentation de surface d'une variété par rapport à une autre.

Variétés	Superficie	Pourcentage des diverses variétés dans la superficie totale
	ha a ca	
12.375 S. V.	200,6188	23,84 %
18.315 S. V.	175,9242	20,90 %
Collections	134,0609	15,09 %
7053 S.	91,1962	10,83 %

18.283 S. V.	51,4616	6,11 %
18.402 S. V.	24,7878	2,94 %
5455 S.	17,6699	2,10 %
8357 S.	14,6198	1,73 %
12.309 S. V.	13,8474	1,65 %
12.417 S. V.	12,5550	1,49 %
12.413 S. V.	9,4497	1,12 %
13 C.	7,4589	
8745 S.	7,2041	
12.303 S. V.	7,0350	
7120 C.	6,0100	
23.501 S. V.	5,6090	
5276 S. V.	5,5804	
11.803 S.	4,7480	
22 A. Baco	3,6675	
4646 S.	3,0000	
12.397 S. V.	2,6360	
15.062 S.	2,2614	
6 Ravat	2,1883	
12.327 S. V.	2,1875	
4986 S.	2,1638	
14.596 S.	1,6895	
20.365 S. V.	1,6653	
5409 S.	1,5741	
26.113 Galibert-Coulondre	1,5000	
12.358 S. V.	1,4000	
6905 S.	1,3610	
10.868 S.	1,2042	
12.401 S. V.	1,1800	
12.364 S. V.	1,0988	
1020 S.	0,9970	
10.878 S.	0,9300	
12.328 S. V.	0,9300	
244 L.	0,9160	
23-18 S. V.	0,8700	
8365 S.	0,8320	
262 Ravat	0,8190	
Joannes-Seyve divers	0,8000	
5813 S.	0,7700	
14.117 S.	0,7500	
6468 S.	0,7000	
34 Ravat	0,6400	
23.410 S. V.	0,6375	
13.694 S.	0,6370	
12.347 S. V.	0,6000	
5437 S.	0,5880	
23.657 S. V.	0,5720	
157 Gaillard	0,5600	
5563 B. S.	0,5510	
13.846 S.	0,5000	

13.666 S.	0,4400
2007 S.	0,4300
1077 S.	0,4170
10.096 S.	0,4160
1 Baco	0,3660
12.390 S. V.	0,3525
1000 S.	0,3500
3 Ravat	0,3368
12.391 S. V.	0,2500
5279 S.	0,2426
5061 S.	0,2260
8616 S.	0,2116
4643 S.	0,2029
4762 S.	0,1900
Hybrides Kuhlmann divers	0,1900
133-6 Galibert-Coulondre	0,1500
4503 Burdin	0,1400
12.734 S. V.	0,1035
Excelsior	0,0900
595 Oberlin	0,0880
Chambaudière	0,0860
450 B. S.	0,0840
15.403 S. V.	0,0700
578 Tissier-Ravat	0,0642
8916 S.	0,0500
4401 C.	0,0420
12.286 S. V.	0,0420
857 S.	0,0420
6339 S.	0,0420
8748 S.	0,0410
12.426 S. V.	0,0350
2859 S.	0,0330
14.189 S.	0,0315
12.583 S.	0,0300
10.173 S.	0,0280
51 Ravat	0,0250
256 Vidal	0,0250
5405 S.	0,0200
14.266 S.	0,0200
9110 S.	0,0184
8239 S.	0,0182
6095 S.	0,0182
5575 S.	0,0180
20.347 S. V.	0,0175
13.669 S.	0,0170
8229 S.	0,0162
7349 S.	0,0160
17 C.	0,0160
2667 B. S.	0,0150
13.047 S.	0,0100

4672 Burdin	0,0075
4687 Burdin	0,0050
Total	841,4102

Ce tableau donne une idée des variétés non pas les plus cultivées ou les plus plantées actuellement mais celles dont les bois sont commercialisés le plus activement. En effet, le prix du bois d'un hybride producteur est proportionnel à sa rareté et n'a que peu de rapports avec les qualités que possède la variété; ceci explique la place occupée dans le tableau par des hybrides très répandus mais dont les bois sont tombés dans le domaine public : 7120 C., 5455 S., 22 A. Baco.

L'importance des collections résulte du groupement sous cette rubrique des parcelles comprenant un grand nombre de cépages occupant chacun une superficie trop faible pour être prise en compte séparément.

Si nous additionnons les plants racinés et les plants greffés soudés d'hybrides producteurs contrôlés en 1949 nous obtenons par variété le classement suivant :

12.375 S. V.
18.315 S. V.
7053 S.
5455 S.
18.283 S. V.
8745 S.
2007 S.
7120 C.
8357 S.
4986 S.
18.402 S. V.
5.276 S. V.
12.309 S. V.
12.413 S. V.
10.868 S.
12.417 S. V.
13 C.

Il est curieux de constater que pour certaines variétés telles que : 2007 S. 43 ares de pieds-mères inscrits ont fourni les greffons nécessaires aux 651.000 greffés soudés contrôlés; dès l'année prochaine des mesures seront prises contre les producteurs ayant omis de déclarer leurs pieds-mères d'hybrides producteurs.

(à suivre) MARCOUT, ARTOZOUL, FALLOT, VALAT.

QUESTIONS DIVERSES

Au sujet des potasses de Dax

Des observations sont faites parfois, dans certains milieux agricoles, touchant les potasses de Dax, récemment mises en exploitation suivie, et dont le *Progrès agricole et viticole* a déjà parlé bien souvent. Les teneurs livrées à la consommation sont de 18 % de potasse pure, chiffre bien inférieur aux teneurs alsaciennes et cela paraît apporter un certain trouble.

Les Mines domaniales des Potasses d'Alsace, en effet, mettent surtout dans le commerce des chlorures de potassium titrant de 50 à 60 % en potasse. Ceux-ci étant obtenus dans des usines de concentration qui permettent, en outre, d'obtenir des chlorures très purs pour les industries chimiques et de récupérer le brome que contient la sylvinite..

Mais il ne faut pas oublier que pendant longtemps, les Mines de Mulhouse n'ont livré à l'agriculture que des minerais bruts, tout simplement broyés, avec des teneurs en potasse allant de 12 à 16 %. L'enrichissement a eu surtout pour but d'alléger les frais de transport à l'unité de potasse, qui, seule, compte dans les emplois agricoles.

Peu importe donc la teneur de l'engrais potassique, à condition, bien entendu, que cette potasse soit assimilable. Ce qui est toujours le cas pour la sylvinite ; ce qui importe c'est le prix de l'unité de potasse. D'ailleurs, nous croyons nous souvenir que la propagande faite jadis pour l'emploi des minerais alsaciens conseillait indifféremment 250 kgr. de chlorure à 50 % de potasse par hectare ou 625 kgr. de sylvinite broyée à 18 % de potasse.

Nous croyons même que pour Dax, où la consommation régionale prendra vraisemblablement d'importantes proportions, avec approvisionnement direct par charrettes et camions à la mine même, celle-ci pourrait écouler un tonnage appréciable de minerai brut à 13 et 15 %, en pratiquant des prix en conséquence, ce qui lui éviterait les frais du travail d'enrichissement. Cette mesure semble avoir quelque intérêt pour le début et en attendant que l'organisation de l'entreprise soit complète.

V. C.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

A l'Office international du Vin. — Une réunion du Bureau de l'O.I.V., à laquelle a également assisté M. le professeur Krimbas, délégué de la Grèce, commissaire général du VI^me^ Congrès international de la Vigne et du Vin d'Athènes, a eu lieu *le 19 octobre 1950,* sous la présidence de M. le Baron Le Roy, président du Comité de l'O.I.V.

Cette réunion avait pour objet d'entendre un exposé de M. Samarakis, directeur de l'O. I. V. et de procéder dès lors à un échange de vues sur les suites à donner aux motions adoptées par le VI^me^ Congrès de la Vigne et du Vin, particulièrement en ce qui concerne l'inter-

vention et l'action permanente de l'Office international du Vin, auxquelles le Congrès avait fait appel.

A l'issue de la réunion, un dîner fut offert en l'honneur de S. Exc. M. Raphael, ambassadeur de Grèce, et auquel a également assisté M. Pflimlin, ministre de l'Agriculture de France.

Le baron Le Roy, prenant la parole, a salué l'ambassadeur de Grèce et rendu hommage à la Nation et au Gouvernement helléniques, qui venaient de recevoir les membres du VI^me^ Congrès international de la Vigne et du Vin. Passant à l'examen des résultats du Congrès, il en a concrétisé l'essentiel, en faisant appel aux Gouvernements intéressés pour mettre en application les mesures préconisées par le Congrès, en vue de sauvegarder le patrimoine viticole et en faveur d'une politique de qualité des produits de la vigne. Il a particulièrement souligné le rôle de l'O.I.V., comme institution commune des Etats participants, susceptible de rendre des Services nouveaux dans le cadre d'une organisation agricole européenne.

L'ambassadeur de Grèce a prononcé une brève allocution pour exprimer la satisfaction du Gouvernement Grec à l'occasion de l'heureux accomplissement des travaux du Congrès, à Athènes, sous la présidence du baron Le Roy, et pour se féliciter du fait que cette confrontation, sur le plan à la fois scientifique, technique et économique, des thèses et des conditions particulières des Pays participants, peut et doit servir à éclairer les Gouvernements sur les solutions les plus adéquates des problèmes viti-vinicoles. Et, rendant hommage à la compétence et à l'autorité du baron Le Roy, élu président du Congrès d'Athènes, et qui a dirigé d'une façon magistrale les travaux de cette grande Assemblée internationale, il a annoncé que le Gouvernement hellénique venait de lui conférer une très haute distinction (1), en témoignage de reconnaissance pour les services éminents qu'il a rendus et continue de rendre à la viticulture internationale.

Le Ministre de l'Agriculture de France, M. Pflimlin, prenant le dernier la parole, a prononcé un important discours, qui a vivement intéressé tous les convives, tant par sa teneur d'une haute élévation de pensée que par sa substance et le grand talent de l'orateur.

Saluant, « avec nostalgie », les pèlerins du VI^me^ Congrès international de la Vigne et du Vin d'Athènes, où le Ministre n'a pu se rendre, il a rendu un éclatant hommage à la Grèce classique et moderne, dont les sacrifices héroïques à travers son histoire, ancienne et toute récente, ont servi de rempart pour la protection de cette civilisation hellénique « cette première grande aventure de l'humanité dans la course à l'intelligence », a-t-il dit.

Parlant ensuite rapidement des problèmes soulevés par le discours du président Le Roy, dont il a dit la pertinence des arguments, le Ministre a déclaré qu'il pensait à la possibilité de conclure un accord tendant à harmoniser les conditions de la production viticole dans les principaux pays producteurs, mais il a souligné qu'à son avis la véritable solution du problème viticole devrait être recherchée dans l'accroissement de la consommation du vin dans le monde et il a,

(1) Grand officier de l'Ordre royal du Phénix de Grèce.

à cet égard, souhaité que l'Office international du Vin, institution commune des pays participants, puisse devenir l'organisme « conquérant » dans le domaine de la consommation du vin dans le monde.

Enfin, le ministre a annoncé que le Gouvernement français envisage la convocation d'une conférence viticole européenne.

—•—

Le mouvement des vins en Octobre

(en hl.)

	METROPOLE	ALGERIE
I. *Quantités sorties des chais*		
Pendant le mois d'Oct. 1950 (A.C.C.).	512.342	néant
(V.C.C.).	2.595.132	1.888.647
Depuis le début de la campagne 1950-.51	**5.728.547**	**4.345.361**
Dans la période correspondante 1949-50.	4.950.349	3 952.252
II. *Consommation taxée*		
Pendant le mois d'Oct. 1950 (A.C.C.).	129.996	néant
(V.C.C.).	3.049.450	76.196
Depuis le début de la campagne 1950-51.	**6.761.923**	**160.867**
Dans la période correspondante 1949-50.	6.845.345	159.222
III. *Stock commercial*		
Campagne en cours.....	**8.937.245**	**2.832.369**
Campagne précédente.....	8.960.019	2.951 883

La RÉCOLTE. — Des dernières estimations faites au 1er Novembre par les Directions des Services Agricoles, la récolte se situerait autour de 60.000.000 d'hectolitres.

—•—

Fabrication des piquettes. — Le *J. O.* du 31 octobre a publié le décret n° 50.1352 du 28-10-50 relatif à la fabrication des piquettes et vins de sucre pour la consommation familiale en 1950.

Cette « fabrication » nous paraît singulièrement inopportune.

—•—

Beaujolais (Fleurie). — Beau succès à la récente Foire-Exposition : 1950 a apporté qualité et abondance. Incertitude pour les prix : certaines cuvées sont demeurées incotées.

Les vins de 12° à 13°5 mis en vente par l'Hospice de Villefranche ont coté de 16 et 18.000 francs la pièce de 215 litres (non compris le droit spécial d'enregistrement de 3,50 %).

—«•»—

Concours du nitrate de soude du Chili. — Les Services agronomiques du nitrate de soude du Chili organisent, comme chaque année, un concours destiné à intéresser les jeunes agriculteurs à l'emploi rationnel des engrais.

Il s'adresse aux maîtres et aux élèves des Cours posts-scolaires agricoles de 23 départements dont le Gard et l'Hérault.

Ce concours a pour objet de récompenser les meilleurs devoirs sur le nitrate de soude du Chili. Il est doté de 300.000 fr. de prix en espèces et en nature qui seront attribués aux maîtres et aux élèves.

Le règlement avec bulletin d'adhésion sera adressé aux instituteurs qui en feront la demande aux Services agronomiques du nitrate de soude du Chili, 11 bis, avenue Victor-Hugo, à Paris (16me).

Les adhésions devront parvenir avant le 31 décembre 1950 et la date limite pour l'envoi des devoirs est fixée au 1er mars 1951.

BULLETIN COMMERCIAL

MÉTROPOLE. — *Aude.* — Carcassonne (18) : 260 à 265 pour de petits lots et enlèvement rapide. — Lézignan (15) 9°5 à 12° : 260 à 255 ; Corbières et Minervois : 10 à 12° : 265 à 260. — Narbonne (16) : 9 à 13° : 250 à 270 ; Corbières 11°5 : 260 ; 10° cotation spéciale 265.

Bouches au Rhône. — Arles (18) 8°5 à 9° : 270 à 265 ; 9° à 10° : 260.

Gard. — Nimes (20) 8°5 à 10° : 280 à 265 ; 10° à 11°5 : 265 à 270 ; 10° cotation spéciale : 270.

Gironde. — Bordeaux : V.C.C. blanc : 2.200 à 2.300.

Hérault. — Béziers (17) 10° cotation spéciale : 265. — Montpellier (21) 8°5 à 11° : 280 à 263 ; 10° cotation spéciale : 270. — Sète (15) : Vins de pays à 8°5 à 10° : 280 à 260 ; 10 à 11° : 260 à 265 ; Vins d'Algérie : Oran, récolte 49 : 12 à 13° : 350 à 355 ; 13 à 14° : 360 à 380 ; récolte 50 : 12 à 13° : 315 à 320.

Pyrénées-Orientales. — Perpignan (18) : 260 à 270, enlèvement immédiat ; 10° cotation spéciale : 265.

Saône-et-Loire. — Mâcon (14), la pièce, Beaujolais : 11° : 11.000 à 12.000 ; Moulin à Vent : 20.000.

Var. — Brignoles (18) : 260.

Vaucluse. — Avignon (20) 9° à 12 : 270 à 260 ; Blanc : 280 à 300 ; Vins de Café : 10°5 à 13°5 : 280 à 325 ; Côtes du Rhône : 11° à 14 : 290 à 350.

ALGÉRIE. — Alger (17) : récolte 49, premier choix : rouges : 10° à 10°5 : 265 à 280 ; 11 à 12° : 270 à 280 ; Hauts coteaux : 12°5 : 255 ; blancs : 12°5 : 250 à 240 ; récolte 50, tranche libre, premier choix : 10° à 10°5 : 252,5 à 250 ; 11° à 11°5 : 250 à 255 ; 12° à 12°5 : 250 à 255 ; Hauts coteaux : 12 à 12°5 : 252 à 255 ; blancs : 10 à 11° : 240 à 250 ; rouges, toutes tranches : 10°5 à 11°5 : 235. — Mostaganem (17) : récolte 49, rouges : 300 ; rosés : 260 à 275 ; récolte 50 : tranches libres, rouges : 247,5 à 265 ; rosés : 245 à 255 ; rouges, toutes tranches : 232,5 à 250. — Oran (17) : récolte 50 : tranche libre, rosé : 250 ; rouges : 260 à 270 ; Mascara rosé : 250 à 260.

PRIX DES ENGRAIS

Azotes. — Nitrate de soude 16 %, novembre, 2.533,50 ; sulfate d'ammoniaque 20,60 %, 2.357,20 ; Ammonitre granulée, 20 % azote, 1.969,40.

Phosphates. — Scories déphosphoration 18 %, 481,68 ; phosphate naturel moulu 26 % fin, 925,30 ; superphosphate minéral 14 %, novembre, 793,85.

Potassiques. — Sylvinite 18 %, 1.053,75 ; chlorure 49 %, 1.119,45.

Ces prix, aux 100 kgr., nets, en vrac ; exception pour les phosphates naturels, logés en sacs jute franco gare S.N.C.F. par 10 tonnes, taxe à la production comprise.

Prix du *sulfate de cuivre* (neige, du 17 avril 1950) : 7.484 fr.

Prix du *soufre* (sublimé, du 8 janv. 1950) : 2.835 fr.

MONTPELLIER — IMPRIMERIE CHARLES DÉMAN

BULLETIN METEOROLOGIQUE — SEMAINE DU 12 NOVEMBRE AU 18 NOVEMBRE 1950

	DIMANCHE			LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			SAMEDI		
	Θ°		pluie	Θ°		pluie	Θ°		pluie	Θ°		pluie	Θ°		pluie	Θ°		pluie	Θ°		pluie
	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm	max.	min.	mm.	max.	min.	mm
RENNES	13	7	5	11	12	5	16	6	1	12	3	P	11	8	7	15	8	1	12	6	P
ANGERS	14	8	1	12	8	10	15	8	6	12	3	P	11	8	14	15	8	3	12	4	»
COGNAC	19	9	15	14	9	23	15	10	18	13	6	5	13	10	9	15	9	18	13	3	1
BORDEAUX	15	8	7	14	9	16	15	13	20	16	5	3	14	10	4	15	11	15	14	3	P
TOURS	12	8	P	12	8	21	15	8	9	11	4	P	11	8	14	15	8	7	11	5	»
NEVERS	10	5	34	10	6	10	15	8	9	11	2	3	11	7	9	14	9	17	12	2	1
AGEN	13	8	9	12	9	21	15	9	5	16	6	8	15	10	1	15	13	P	14	4	1
CLERMOND-FERRAND	12	8	15	11	6	2	17	11	P	16	3	2	10	6	4	17	11	2	12	0	1
MONTÉLIMAR	18	10	39	17	5	5	12	6	»	16	3	P	12	2	4	17	12	»	17	6	»
TOULOUSE	15	8	P	10	7	7	16	13	P	17	5	2	14	8	P	15	13	P	15	3	P
CARCASSONNE	16	10	»	11	7	9	16	13	1	20	5	1	14	5	P	15	12	1	15	3	2
PERPIGNAN	25	11	»	16	11	»	21	16	»	24	11	P	16	9	»	19	14	P	19	11	P
MONTPELLIER	17	14	1	14	7	»	18	13	»	22	7	»	14	6	P	17	12	»	18	2	»
REIMS	10	6	P	10	6	5	15	6	7	8	3	2	8	1	3	13	6	2	10	2	1
STRASBOURG	14	8	13	11	6	1	17	7	1	9	3	8	7	1	1	13	9	3	11	6	P
DIJON	11	9	19	11	4	5	13	7	5	10	4	3	8	5	3	10	8	23	11	2	2
LYON	17	11	66	12	4	19	13	9	2	14	4	5	12	5	3	11	10	5	14	1	2
GRENOBLE	19	11	13	12	3	11	7	9	12	15	6	7	11	3	P	7	10	5	14	3	4
MARSEILLE	18	17	13	18	8	P	16	9	P	18	9	»	12	3	P	15	9	P	17	8	»
NICE	16	13	42	18	7	4	17	8	»	21	7	»	19	8	»	17	7	»	23	9	»
AJACCIO	19	13	P	18	11	10	15	13	2	19	11	»	15	5	»	16	13	13	18	5	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

TRACTEURS A CHENILLES

A.D.N.

TRÈS GRANDE QUALITÉ

30 Cv. ESSENCE ou DIESEL
950.000 1.150.000

VIGNERON

LARGEUR 0.92 LONGUEUR 2.00 CHENILLES BASSES CARÉNÉES
avec relevage hydraulique

60 Cv. 80 Cv. 140 Cv. DIESEL

CULTURE
TRAVAUX PUBLICS

Fabrication - ACIERIES du NORD - I'HORME (Loire)

Distribution - MODERNISME AGRICOLE, 223, rue St-Honoré PARIS

DISTRIBUTEURS REGIONAUX

HÉRISSON et PALIER 2, rue Hôtel-Dieu NIMES
TÉLÉPH. 30-12

TRACTEUR VIDAL 41, Av. G. Clémenceau MONTPELLIER
TELEPH. 70-62

Ets A. MALEVILLE 8, Place P. RENAUDEL BORDEAUX
TÉLÉPH. 939-91

AGRICULTEURS ! Luttez victorieusement contre tous les parasites qui empoisonnent vos cultures, grâce aux productions qu'a sélectionnées pour vous la

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE

S. A. C. F. A.

6, boulevard de l'Observatoire, MONTPELLIER -:- Tél. 70-23

S.A.C.F.A. - Paris

Desherbant sélectif S.A.C.F.A.
50 % 2-4. D

Arséniates de Plomb
11/30 et 16/45

Raticide S.A.C.F.A.
20 % d'Antu

Arséniates de Chaux
20/16 et 27/21

Antimulots S.A.C.F.A.
3,3 % de Baryum
2,7 % du Fluor
(combinés de Fluosilicate de Baryum)

U.M.U.P.R.O. — Lyon

CUBEROL

Insecticide à la Roténone
Inoffensif pour l'homme
et les animaux domestiques
pour

VIGNES - JARDINS
CULTURES

Ne déteriore pas les appareils
Ne brule pas les végétaux

en

BOUILLIE ❀ **POUDRE**

Ets AULAGNE — LYON

NOVEMOL

100 % alcools terpéniques sulfonés

Rend toutes les bouillies
MOUILLANTES - ADHÉRENTES - STABLES

C'est un auxiliaire précieux contre l'Oïdium.

Rend le Soufre Mouillable.

Renforce l'action anticryptogamique et insecticide des bouillies cupriques arsénicales, nicotinées ; au S.N.P. et à la roténone.

Ets AULAGNE — LYON

PHOSPHEMOL 314

Esters Phosphoriques S.N.P.
le plus puissant des insecticides de synthèse

Protègera vos
Vergers, Vignes, Jardins
contre

PUCERONS - PSYLLES - TIGRES
COCHENILLES - ANTHONOMES - THRIPS
MOUCHES des FRUITS - VERTS des FRUITS
EUDÉMIS - COCHYLIS

en

BOUILLIE **POUDRE**

ALERTE !!! les rats sont toujours là et causent de graves dégats dans vos magasins, Dératisez vous-même grâce au

RATICIDE S.A.C.F.A.

20 o/o d'antu

Sans appâts à préparer — Sans odeur

POURQUOI planter LARGE

puisque les tracteurs vignerons ARD. et VITICHENILLE de **78, 72** et **66** cm. de large vous conserveront tous les **avantages** de la plantation **étroite**

Blanchissez
Désinfectez
vous-même
vos locaux

avec
LES PULVÉRISATEURS
VERMOREL
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 de FRS.
Catalogue gratuit sur demande

La Publicité constitue une documentation intéressante
Ne manquez pas de la lire !

De l'HUMUS! de la CHAUX!

en voilà...

diminuez le prix de vos fumures

en utilisant notre

TERREAU DE GADOUE

le plus intéressant,

pourquoi?

1° **Les matières dures sont triées et éliminées par criblage;**

2° **Le TERREAU est finement tamisé;**

3° **Par son bas prix, il représente la fumure la plus économique.**

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUITS FERTILISANTS CONTENUS DANS LE TERREAU DE GADOUES

	TENEUR MOYENNE pour MILLE KILOS			
	Azote	Acide phosphorique	Potasse	Chaux
1° Fumier d'étable. . .	5 k. 00	2 k. 14	5 k. 04	4 k. 90
2° Fumier d'écurie. . .	4 k. 67	2 k. 79	5 k. 11	8 k. 02
3° **Terreau de Gadoues.**	5 k. 00	4 k. 50	5 k. 00	44 k. 00

Conditions spéciales pour expédition par wagon

ENTREPRISE G. DOBROUCHKESS

1, Rue Huysmans. — PARIS (VIe)

16, Rue Frédéric-Chevillon. — MARSEILLE

LES MANUFACTURES LYONNAISES DE

MATERIEL VINICOLE

GUY & MITAL - MARMONIER FILS

— 29, Rue des Tuiliers - LYON —

Vous feront la meilleure installation de votre cave avec leur matériel moderne

PRESSES HYDRAULIQUES - PRESSOIRS A LARGE SURFACE - PRESSOIRS CONTINUS

REFOULOIRS - MOTOPOMPES - CONCENTRATEURS DE JUS DE RAISINS, etc...

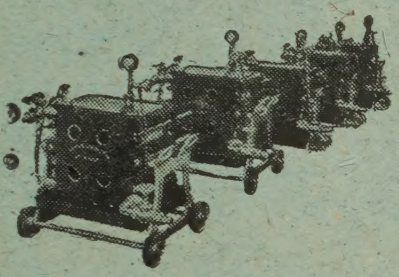

FILTRES A AMIANTE

POUDRES & PLAQUES FILTRANTES

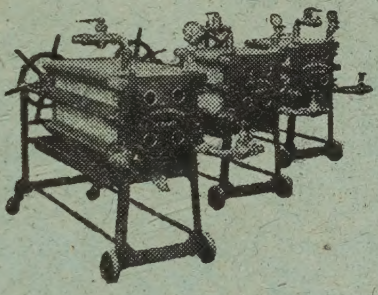

SOCIÉTÉ Nlle des ÉTABLISSEMENTS

SIMONETON

LE RAINCY

(SEINE-&-OISE)

Représentants et Agents dans le sud de la France

LA MARQUE

CUPRA

DE QUALITÉ

Au service de l'Agriculture et de la Viticulture

SULFATE DE CUIVRE -- POUDRES CUPRIQUES

OXYCHLORURE DE CUIVRE TECHNIQUE 56-57 %

BOUILLIES A L'OXYCHLORURE de CUIVRE 16, 25, 32 & 50%

NICOTINE

"LA GAULOISE", Société de l'Industrie chimique

Administration et Vente
32, rue Thomassin, LYON
TÉL. : GAI. 55-01

Usine
LE PONTET (Vaucluse)
TÉL. : AVIGNON 15-46

VITICULTEURS !

Les ETABLISSEMENTS de PINS et POUZENC, Usine des Trois Lunes, à MAZAMET (Tarn), sont heureux de vous informer qu'ils livrent, comme par le passé, leur Engrais **Humique** Complet :

HUMOMAZE

dont l'Azote Organique est **dissous** à l'état de **Gélo-peptone.** Cet Engrais, très riche en Humus, ameublit les terres fortes et constitue pour le sol un régulateur d'humidité pendant les périodes de sécheresse. L'Humomaze est un Engrais **vivant** et contient des **ferments** qui favorisent l'assimilation des principes naturels du sol. Nombreuses références.

Représentants locaux demandés

Pour tous renseignements, s'adresser à nos agents :

M. Pierre BRIQUE, 14, rue Tourtel, CARCASSONNE (Aude). Tél. 7-27.
M. Georges LACUBE, 3, rue Courbet, LÉZIGNAN. Tél. 1-47.
M. Baptiste OTTOLIA, 1 *bis*, rue Jacquart, NARBONNE.
M. Fernand FERRIÉ, à ROUVENAC (Aude).
M. Joseph SALASC, 5, rue de la Citadelle, BÉZIERS. Tél. 46-63.
Mme Alfred BRENAC-HACHEE, 29, rue Saint-Ferréol, CERET (Pyr.-Or.).
M. Marius CALVAYRAC, à SIRAN (Hérault).

Depuis 60 ans PECHINEY protège le vignoble français

PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES

PECHINEY

25, Rue Balzac PARIS

SULFATE DE CUIVRE

Cristaux
Menus Cristaux
Neige

AGENT RÉGIONAL :

E. AUSSET - 8, Rue Deyron - NIMES (Gard)

PEPINIERES RICHTER

FONDÉES EN 1882

MONTPELLIER.
59, Av. du Pont Juvénal
TEL: 81-21

BEZIERS
109, Av. G. Clemenceau
TEL: 44-33

TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

Bureau de Vente ; AIX-EN-PROVENCE, 45, Cours Sextius

Agents généraux :

Gard : M. V. PRÉVEAU, 50, Avenue de la Gare, **Aimargues** (Gard).
Pyr.-Or. : M. Pierre CAMY, 6, Traverse de Pia, **Perpignan.**
Var : M. Y. GUYOMAR, 30, Avenue des Routes, **Toulon.**
Gironde : M. R. PINAUD, 78, Rue de Soissons, **Bordeaux.**

qui dit pulvérisation dit :

Vermorel

VILLEFRANCHE (Rhône)

FLEURS..
VIGNES..
ARBRES..
CÉRÉALES..
BADIGEONNAGE..

SUCCURSALES : PARIS, MARSEILLE, MONTPELLIER, STRASBOURG

Pub. R. L. Dupuy

Votre VIN sera meilleur...

... **Si** vous méchez avec des disques ou des bougies de

SOUFRE GLORIA

... **Si** vous traitez Pyrale, Esca, Coup de Soleil, Apoplexie au

PYRALION

... **Si** vous employez

SUPERPOTASSIQUES
SUPERPHOSPHATES
et **ENGRAIS COMPLETS** des

USINES

SCHLŒSING

175, Rue Paradis

MARSEILLE

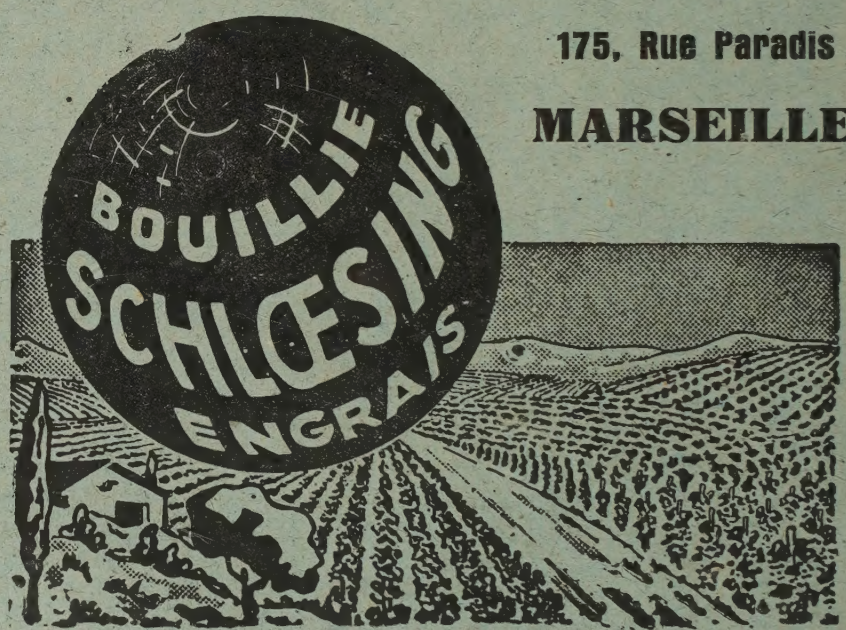

Directeur de la publication : E. DE GRULLY, Ingénieur agricole.